

LU DOTHEQUE CENTRE VILLE DE VIENNE

PROJET D'ETABLISSEMENT

SOMMAIRE :

1/ CONTEXTE GENERAL

- A) Contexte historique, géographique et socio-démographique
 - 1- La ludothèque de Vienne en quelques date
 - 2- Son implantation géographique et socio-démographique
 - 3- Son gestionnaire

- B) Les moyens dédiés à la structure
 - 1- Moyens humains
 - 2- Moyens matériels
 - 3- Moyens financiers
 - 4- Moyens de communication

- C) Les objectifs de la ludothèque
 - 1- Rôle général de la ludothèque et objectifs
 - 2- Définition du jeu
 - 3- Modalités de classification

2/ FONCTIONNEMENT DE LA LU DOTHEQUE : pôle ressource du jeu sur le Territoire

- A) Services aux particuliers
 - 1- Horaires d'ouverture au public
 - 2- Jeu sur place
 - 3- Cartes de Location
 - 4- Locations pour des évènements

- B) Services aux structures collectives
 - 1- Jeu sur place
 - 2- Abonnements annuels
 - 3- Locations pour des évènements

- C) Ludomobiles : un service de proximité pour tous

- D) La ludothèque : un partenaire privilégié pour tous

- E) Tarifification

- F) Pôle de formation : valoriser la culture ludique
 - 1- Les ludothécaires au service des professionnels
 - 2- Formation des bénévoles, stagiaires, contrats aidés
 - 3- Développement du réseau

- G) Evènementiel
 - 1- Animations ludiques
 - 2- Evènements ludiques

3/ AXES DE DEVELOPPEMENT

- A) Partenariat
- B) Transmission culturelle

1 / CONTEXTE GENERAL

A) Contexte historique, géographique et socio-démographique

1- La ludothèque de Vienne en quelques dates

1986 : création de la structure grâce à l'initiative d'un groupe de bénévoles. Elle est située dans les locaux de la MJC, au 2ème étage.

1995 : suite à l'intégration du projet dans le contrat Enfance signé entre la Ville et la CAF de Vienne, la ludothèque s'installe en centre-ville, rue de la Table Ronde.

Une salariée à mi-temps à partir de septembre.

L'activité s'articule immédiatement autour de 2 secteurs distincts : le secteur « familles » et le secteur « structures collectives ».

1997-1998 : la ludothèque lance l'année du jeu à l'occasion d'un travail en partenariat avec la coordinatrice petite enfance de la Ville de Vienne.

Le point d'orgue du projet sera le « 1er forum du jeu » en mai 1998 à la Salle des Fêtes de Vienne.

Dans le cadre d'un partenariat, la Ville de Vienne propose un Emploi-Jeune (médiateur jeu) sur la ludothèque. Cela permet de multiplier les temps d'ouverture et les actions.

2001 : la ludothèque est intégrée au projet du Pôle Petite Enfance de la Ville.

2003-2004 : la ludothèque profite de l'agrandissement de la MJC pour s'installer rue Laurent Florentin. Le second poste d'animateur revient sous la forme d'un poste de coordinateur-jeu via le dispositif Contrat Temps Libre.

2006 : la ludothèque intègre le bâtiment du Pôle Petite Enfance « La Clé des Champs » pour accueillir les 0-8 ans et permettre une transversalité des structures occupant le pôle. L'accueil des + 8 ans est maintenu dans les locaux de la MJC.

Petit à petit, la fréquentation sur le Pôle Petite Enfance devient de plus en plus importante, et il devient difficile de maintenir 2 lieux d'accueil ouverts simultanément.

Un choix s'impose : les locaux de la rue Laurent Florentin serviront uniquement aux soirées jeux, aux formations et à l'accueil ponctuel de structures collectives.

2009 : Les 2 professionnels passent à temps plein et sont ainsi présents pour le public sur le Pôle Petite Enfance.

Le Contrat Enfance et le Contrat Temps Libre ayant fusionné en « Contrat Enfance Jeunesse », la ludothèque dépend alors du volet enfance géré par l'ex-ViennAgglo.

Son action est donc amenée à se développer en direction des 18 communes du Pays Viennois.

2012 (janvier) : création de la ludothèque itinérante « ludomobile ».

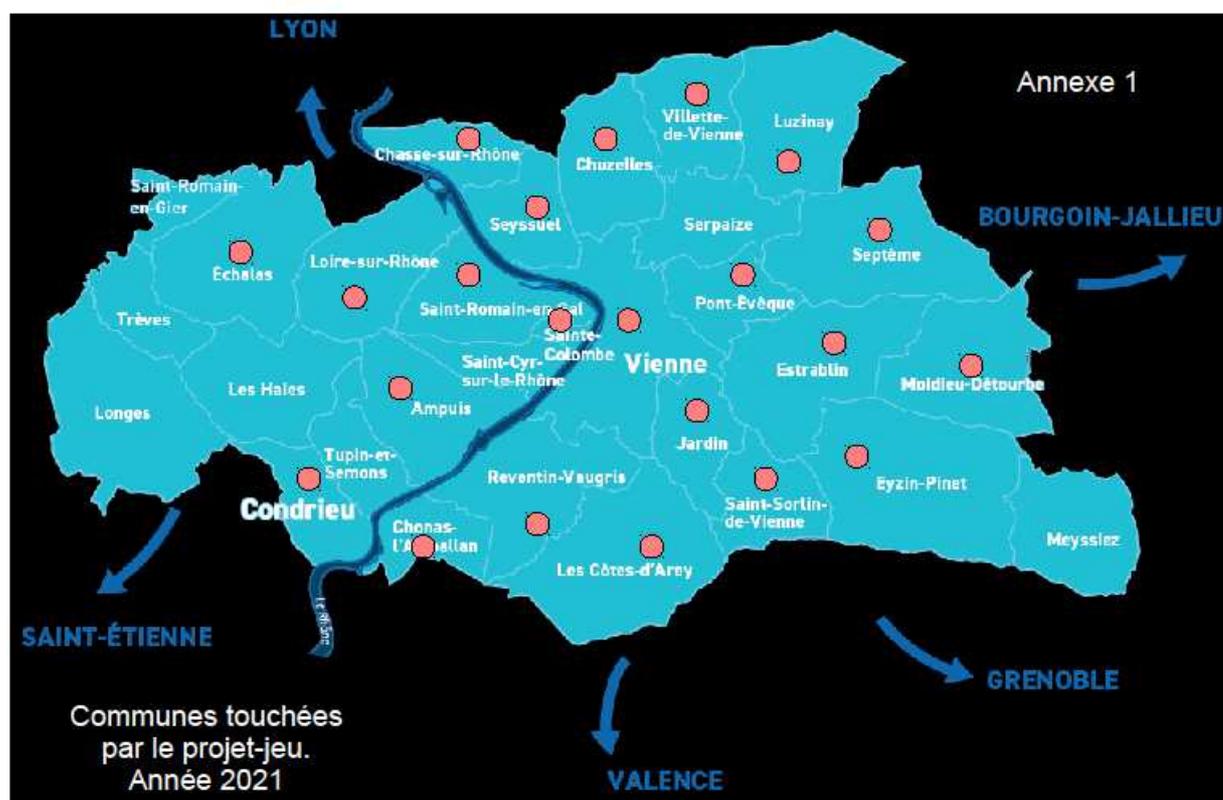
2012 (juin) : création de la ludothèque municipale de Pont-Evêque

2015 : mise en place d'un projet jeu commun à l'échelle du Territoire entre la MJC de Vienne, la Commune de Pont-Evêque et l'Agglomération.

2018 : fusion entre ViennAgglo et la CCRC pour donner naissance à Vienne Condrieu Agglomération. 30 communes entrent alors dans le projet jeu du Territoire.

2019 : montée en charge et création d'un 3^{ème} poste à temps plein pour décentraliser les actions de la ludothèque grâce à une 2^{ème} ludomobile et pour développer l'axe de formation de la ludothèque

2021 : déménagement de la ludothèque dans un nouveau lieu permettant à la fois d'accueillir tous les publics et de stocker l'ensemble de son fond de jeux dans un lieu unique.



2- Son implantation géographique et socio-démographique

La ludothèque est implantée à Vienne (Square de la Résistance).

Cette commune de l'Isère est située à 30 kms au sud de Lyon, à 30 kms à l'est de St Etienne et à 90 kms au nord-ouest de Grenoble.

Vienne compte 30 000 habitants et est la plus importante commune de l'agglomération (Vienne Condrieu Agglomération), qui s'étend sur 407 km² et totalise près de 90 000 habitants.

L'agglomération est composée de 30 communes (la plupart semi-urbaine et rurale) dont 18 se trouvent dans le département de l'Isère et 12 dans le département du Rhône.

Ainsi le territoire est réparti sur les deux rives du Rhône.

Se développant le long de la boucle du fleuve, dominé par les coteaux viticoles des Côtes-Rôties, les villes et les villages qui composent le territoire aux paysages apaisants sont attractifs.

Espace de loisirs et de culture, implanté sur les vestiges d'une prestigieuse capitale gallo-romaine, le territoire offre de forts potentiels de développement économique dans un environnement social et naturel préservé.

Le territoire compte 6 Quartiers Politique de la Ville : Vallée de Gère, Malissol, Estressin, Le Plan des Aures et Genest-Cancanne-Charlemagne.

Trois d'entre eux se trouvent à Vienne : Estressin, Vallée de Gère et Malissol.

Le dernier recensement (2018) fait apparaître sur Vienne Condrieu Agglomération que :

- la tranche d'âge des 0 à 30 ans représente 35% de la population, les 30 à 60 ans 40% et les + de 60 ans 25%,

- les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont les professions intermédiaires (27.8%), suivies des employés (21.6%) puis des ouvriers (18.1%).

La ludothèque de Vienne est implantée dans une zone proche du centre-ville, desservie par les transports en commun, non loin de la gare routière et de la gare ferroviaire. Le public y a donc accès facilement.

De plus les nouveaux locaux spacieux en pied d'immeuble sont plus accessibles aux visiteurs pour le jeu sur place, mais aussi aux structures ou aux particuliers qui utilisent notre service de location.

En s'éloignant du Pôle Petite Enfance, la ludothèque vise également à attirer un public plus large et plus diversifié.

A la ludothèque de Vienne s'ajoute le service de ludothèque itinérante, aussi appelé ludomobile, dont le principal objectif est la décentralisation des actions menées par les structures fixes de Vienne et de Pont-Evêque.

La ludomobile apporte une valeur ajoutée à l'ensemble des objectifs du projet jeu commun sur le Territoire.

Actuellement 2 ludomobiles sillonnent l'Agglomération et se positionnent comme des équipements culturels et sociaux itinérants et de proximité pour les habitants et les structures de Vienne Condrieu Agglomération.

3- Son gestionnaire

La politique du jeu et la gestion des ludothèques sur le territoire des 30 communes relève d'une compétence de Vienne Condrieu Agglomération.

Elle s'appuie pour ce faire, sur l'expérience et le service de la MJC de Vienne qui a historiquement porté et développé l'activité ludothèque, d'abord sur Vienne et progressivement sur le territoire intercommunal.

Cette collaboration autour de la politique du jeu est définie par une convention d'objectifs et de financement entre Vienne Condrieu Agglomération et la MJC.

La ludothèque étant une des activités portées par la MJC, elle bénéficie de la transversalité entre les actions culturelles propres à la maison des Jeunes et les objectifs du projet jeu du territoire.

Dans les nouveaux locaux, la ludothèque va poursuivre des objectifs de promotion de ce lieu comme équipement culturel, social et d'éducation populaire, mais aussi comme lieu de ressource et de référence sur le jeu à travers le territoire.

B) Les moyens dédiés à la structure

1- Moyens humains

L'équipe de la ludothèque, rattachée à la MJC de Vienne, est composée de 3 professionnels du jeu et de l'animation dont le temps de travail est réparti comme suit :

- 1 ETP ludothécaire, coordinatrice ludothèque fixe - 35h/semaine annualisées

- 0,20 ETP coordination générale de la structure :
 - * référente services civiques et contrats aidés,
 - * référente des structures collectives adhérentes,
 - * référente des partenariats locaux,
 - * référente des achats,
 - * référente des événements de proximité,
 - * suivi de caisse.

- 0,40 ETP ouvertures au public et aux structures collectives pour le jeu sur place tout au long de l'année :
 - * mise en place des espaces de jeux,
 - * accueil,
 - * animation / conseils,
 - * réception et départ des locations de petits jeux.

- 0,40 ETP tâches communes ludothèque :
 - * accueil des structures collectives pour leurs abonnements et le suivi de leurs projets,
 - * gestion des jeux : vérification inventaires, gestion des pièces manquantes, gestion des rayons,
 - * plastification, classification et encodage informatique des nouveaux jeux et jouets,
 - * gestion des adhérents : encaissement des paiements, saisie des fiches d'adhésion...,
 - * achats : réflexions, recherches, veille ludique pour le fond de jeux,
 - * co-animation des événements de proximité,
 - * coordination partagée et co-animation des événements d'agglomération,
 - * préparations et bilans d'animations et de réunions,
 - * co-formatrice pour le pôle de formation de la ludothèque,
 - * communication extérieure : mailings, réseaux sociaux, mise à jour site internet.

- 1 ETP ludothécaire, coordinatrice ludomobile - 35h/semaine annualisées

- 0,50 ETP coordination et animation ludomobile,

- 0,10 ETP coordination administrative : budget, facturations, liens fournisseurs,
- 0,40 ETP tâches communes ludothèque :
 - * ouvertures au public et aux structures collectives pour le jeu sur place pendant les vacances scolaires,
 - * accueil des structures collectives pour leurs abonnements et le suivi de leurs projets,
 - * gestion des jeux : vérification inventaires, gestion des pièces manquantes, gestion des rayons,
 - * plastification, classification et encodage informatique des nouveaux jeux et jouets,
 - * gestion des adhérents : encaissement des paiements, saisie des fiches d'adhésion...,
 - * achats : réflexions, recherches, veille ludique pour le fond de jeux,
 - * co-animation des événements de proximité,
 - * coordination partagée et co-animation des événements d'agglomération,
 - * préparations et bilans d'animations et de réunions,
 - * co-formatrice pour le pôle de formation de la ludothèque,
 - * communication extérieure : mailings, réseaux sociaux, mise à jour site internet.

- 1 ETP ludothécaire, coordinateur formation - 35h/semaine annualisées

- 0,35 ETP coordination et animation du pôle formation,
- 0,35 ETP animation ludomobile et soutien coordination ludomobile,
- 0,30 ETP tâches communes ludothèque :
 - * lien avec le service communication de l'Agglo,
 - * ouvertures au public et aux structures collectives pour le jeu sur place pendant les vacances scolaires,
 - * accueil des structures collectives pour leurs abonnements et le suivi de leurs projets,
 - * gestion des jeux : vérification inventaires, gestion des pièces manquantes, gestion des rayons,
 - * plastification, classification et encodage informatique des nouveaux jeux et jouets,
 - * gestion des adhérents : encaissement des paiements, saisie des fiches d'adhésion...,
 - * veille ludique,
 - * co-animation des événements de proximité,
 - * coordination partagée et co-animation des événements d'agglomération,
 - * préparations et bilans d'animations et de réunions,
 - * communication extérieure : mailings, réseaux sociaux, mise à jour site internet.

Dans le cadre de leur formation professionnelle continue, les ludothécaires peuvent bénéficier de formations dispensées par différents organismes, assister à des conférences ou se rendre sur des festivals de jeux ou des salons professionnels.

Pour son bon fonctionnement, l'équipe de la ludothèque s'appuie sur des salariés de la MJC :

- Directeur de la MJC et chef du personnel : 0,5 mois annualisé

- * réunions mensuelles avec l'équipe ludothèque,
- * coordination générale du développement du jeu sur le Territoire.

- Comptable de la MJC : 1 mois annualisé

- * règlement des factures fournisseurs,
- * suivi du livre analytique,
- * gestion des payes.

- Secrétaire administratif : 1,3 mois annualisé (poste à créer en fonction du budget de la ludothèque)

- * saisie des factures (locations, abonnements),
- * saisie informatique des adhésions particuliers et structures collectives,

- * classement des factures fournisseurs,
- * mise à jour du catalogue de jeux.

- Contrats aidés et/ou Services civiques : 0,80 ETP

- * aide à l'accueil durant les ouvertures au public,
- * gestion des jeux : vérification inventaires, gestion des pièces manquantes, mise en rayons,
- * plastification, classification et encodage informatique des nouveaux jeux et jouets,
- * aide au développement de projets en cours (pour les services civiques).

*** Travail en lien avec la Mairie de Pont-Evêque :**

- 1 ETP ludothécaire, responsable ludothèque - 35h/semaine annualisées

- 0,20 ETP travail commun en lien avec le projet jeu du Territoire :
 - * réunions de travail mensuelles avec les ludothécaires de la MJC de Vienne,
 - * gestions du stock commun des ludothèques du Territoire,
 - * coordination partagée et co-animation des événements d'agglomération.

*** Travail en lien avec Vienne Condrieu Agglomération :**

Un projet jeu commun à toutes les entités (Ludothèque et Ludomobile de la MJC de Vienne et Ludothèque de Pont-Evêque) a été élaboré en 2015 et validé en comité de pilotage début 2016.

La volonté du projet est de permettre aux structures de contribuer à ce que l'ensemble de leurs fonctionnalités soit offert sur le Territoire : pratique du jeu libre, location, animations, lieu ressource.

Le projet jeu se caractérise par une adhésion unique sur l'ensemble des ludothèques, une plaquette trimestrielle commune, la création du personnage « Ponté » qui rejoint les 2 existants « Thèque & Mobile », un site internet partagé, un outil informatique de gestion de ludothèque commun, un événement ludique d'Agglomération commun.

- Comités techniques réguliers tout au long de l'année, entre le service Petite Enfance de l'Agglo et les techniciens des ludothèques de Vienne et de Pont-Evêque.

- Collaboration avec le service Communication de l'Agglo : rédaction des programmes trimestriels et des affiches diverses en lien avec les événements ludiques d'Agglomération.

- Comité de pilotage des ludothèques et du Projet jeu.

Il est constitué de :

- ✓ Représentants de l'Agglo : élus et techniciens ,
- ✓ Représentants de la MJC : directeur de la MJC, le personnel de la ludothèque et représentants de l'association,
- ✓ Représentants de la Ville de Pont Evêque ainsi que du personnel de la ludothèque,
- ✓ Représentants de la CAF de l'Isère.

Ce comité de pilotage permet aux gestionnaires de présenter à l'Agglo et à la CAF le bilan de l'année écoulée, de valider les orientations, le travail commun et de présenter les projets.

*** Travail avec un collectif de Bénévoles :**

- Actuellement équivalent à 1,5 ETP

Un collectif d'une centaine de bénévoles a été constitué au fil des années.

Ces citoyens actifs n'ont pas vocation à assurer les tâches des professionnels mais à mettre leurs compétences, quel que soit leur âge ou leur qualification, au service des usagers.

La présence des bénévoles est un appui indispensable pour le bon fonctionnement et le succès de la ludothèque et des ludomobiles.

A ce jour ce collectif est principalement amené à collaborer avec nous sur la ludomobile et sur notre évènement ludique de Territoire Caravan'Jeux.

Certains d'entre eux apportent leur aide sur des activités plus ciblées au sein de la ludothèque fixe :

- Plastification et réfection des jeux et des jouets,
- Renfort ponctuel sur des animations portées par la ludothèque.

Sur les ludomobiles, les bénévoles ont un rôle de relais dans la commune, les missions et les responsabilités qui leur sont confiées correspondent à leurs attentes et à leurs compétences.

Une formation continue leur est assurée tout au long de l'année afin de les sensibiliser sur les différentes techniques d'aménagement des espaces de jeux, sur les transmissions de règles de jeux.

Des échanges et une sensibilisation régulière ont lieu sur les différents types de publics accueillis.

Les expériences professionnelles mais aussi personnelles des bénévoles apportent une valeur ajoutée à la ludomobile.

Plusieurs sessions de découverte de jeux sont mises en place sur des temps spécifiques en dehors des jours d'accueil.

Ces journées permettent aux bénévoles d'être plus à l'aise dans leur rôle d'animation et d'accueil des différents publics rencontrés sur les tournées de la ludomobile.

Perspectives autour du bénévolat sur Vienne :

Grâce à l'implantation de la ludothèque dans les nouveaux locaux et aux perspectives qui en découlent, l'équipe souhaite renforcer le bénévolat sur Vienne et monter un collectif enclin à participer au développement de notre politique du jeu sur Vienne.

Il s'agira de réfléchir et de travailler sur différentes actions propres à la ludothèque de Vienne :

- réflexion sur la politique d'achats,
- collectif dédié à l'organisation de la saison culturelle à la ludothèque (expos, conférences...),
- collectif spécifique à l'évènementiel au niveau local,
- travail autour des espaces de jeux, des nouveautés...

Les professionnels de la ludothèque en tant que coordinateurs de cette commission, s'engagent à donner les moyens nécessaires pour son bon développement :

- cahier des charges,
- rencontres régulières,
- plan de formation des bénévoles,
- bilans annuels,
- accès à la salle de réunion, à l'équipement informatique, à l'espace de confection et de stockage de l'établissement...

Grâce à la diversité sociale, professionnelle et culturelle des citoyens qui constitueront ce comité, nous espérons vivre une belle dynamique autour du jeu et de la ludothèque de Vienne.

2- Moyens matériels

** Le local*

La ludothèque est située au rez-de-chaussée d'un immeuble de centre-ville situé 2, square de la Résistance.

Ce local s'étend sur une surface totale de 365 m² et permettra ainsi de proposer un espace suffisamment aéré et grand pour que chacun trouve sa place et puisse s'adonner aux jeux de son choix sans être déranger dans la pratique de son activité ludique.

L'équipement est composé de :

- une salle dédiée à l'accueil du public pour du jeu sur place (107 m²), soit 30% de plus que la surface des locaux du pôle petite enfance,
 - une zone dédiée à la location de petits jeux (48 m²), soit 50% de plus que la surface dédiée dans les locaux du pôle petite enfance. Atout de la zone de location : visibilité et mise en avant des différents jeux,
 - un bureau fermé pour le travail administratif du personnel (13 m²), qui n'existait pas dans les locaux du Pôle Petite Enfance,
 - une salle dédiée à la formation, mais pouvant aussi servir de salle de réunions et de salle spécifique pour certaines animations (25 m²) et qui n'existait pas dans les locaux du pôle petite enfance,
 - une zone de « stockage » pour les jeux surdimensionnés et les espaces de jeux (74 m²). Cet espace est spacieux et représente un des avantages principaux de cet établissement puisqu'il regroupe l'ensemble du stock de la ludothèque, offrant ainsi une visibilité sur les offres ludiques de la structure.
- De plus cette zone est ouverte sur la rue et donne un accès direct au personnel de la ludothèque pour la manutention et les chargements/déchargements divers, mais aussi aux usagers qui viennent faire de la location pour des événements spécifiques,
- une zone de « bricolage » (35 m²) pour le stockage des pièces détachées, la réparation, l'entretien (lave-linge, sèche-linge, bac profond), l'inventaire et l'encodage des jeux (bureau et imprimante), mais aussi la confection de décors (machine à coudre).

Les deux zones « stockage » et « bricolage » vont apporter un confort non négligeable en terme de commodité et de manutention, mais aussi pour le suivi et la gestion des stocks, du fait de la proximité avec notre lieu de travail et d'accueil.

De plus une place dépose-minute située devant la zone de stockage est à l'étude et sera réservée aux 70 structures adhérentes de la ludothèque et aux nombreux particuliers qui louent régulièrement des espaces de jeux et/ou des grands jeux surdimensionnés.

Cette nouveauté va apporter une valeur ajoutée non négligeable au potentiel déjà accru de la ludothèque.

- une zone cuisine pour le personnel (située dans la zone de bricolage),
- des toilettes réservés au personnel, qui n'existaient pas dans les précédents locaux,
- des toilettes enfants,
- des toilettes adultes + PMR.

****Logiciel***

La ludothèque est équipée d'un logiciel spécifique de gestion de ludothèques auprès de la société LIGER et dont l'abonnement se renouvelle annuellement et d'un montant de 864 €.

Il s'agit du logiciel LULO. Il permet le travail en réseau et rend le logiciel accessible sur plusieurs sites et plusieurs postes via internet en simultanément.

****Stock***

Le fond de jeux de la ludothèque se compose d'environ 3500 jeux.

Sa diversité et sa qualité sont au cœur des réflexions de l'ensemble du personnel de la ludothèque.

L'objectif étant de répondre aux besoins d'un large public, en proposant des jeux de qualité, innovants et inédits (création d'un espace sensoriel type Snoezelen par exemple).

De plus une veille ludique a lieu régulièrement, ce qui permet d'être le plus à jour possible des nouveautés, quel que soit le type de jeux.

Pour cela la ludothèque travaille en étroite collaboration avec les boutiques spécialisées de Vienne.

Une rotation régulière des stocks entre les 4 entités à lieu 5 fois par an, pendant les semaines off après chaque vacance scolaire.

****Véhicules***

Deux camions de types utilitaires sillonnent le Territoire pour les actions de la ludomobile et des événements ludiques.

3- Moyens financiers

Bien que rattachée à la MJC de Vienne, la ludothèque dispose d'un budget propre.

La ludothèque fait partie des structures d'intérêt communautaire relevant du volet enfance des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) transférées à l'Agglo.

Vienne Condrieu Agglomération finance ainsi la ludothèque pour ses activités de proximité et de Territoire.

Une convention est signée pour 5 ans.

4- Moyens de communication

La ludothèque de Vienne développe sa communication en lien avec le service communication de l'Agglo : site internet, réseaux sociaux tels que Facebook et Instagram, plaquette trimestrielle sous forme papier et numérique, relais via la presse locale.

Ces outils demandent un réel temps dédié et ils pourraient être encore largement développés et exploités afin d'élargir la visibilité de la ludothèque.

C'est ce vers quoi tend l'équipe de la ludothèque dans les années à venir.

C) Les objectifs de la ludothèque

Ce nouveau lieu va permettre de développer une véritable vitrine du jeu à l'échelle locale et territoriale, mais aussi de l'étendre au niveau départemental, voire régional.

Par ailleurs, la qualité de l'accueil est essentielle au bon fonctionnement de ce lieu.

Les professionnels ainsi que toutes les personnes en posture d'accueillant, adoptent une attitude ouverte, chaleureuse et bienveillante à l'égard des usagers.

L'écoute et la bonne humeur, mais aussi la discrétion, sont des qualités indispensables pour faciliter l'accès à notre établissement.

1- Rôle général de la ludothèque et objectifs

Avant tout, la ludothèque est un lieu de vie, ancré dans le quotidien des habitants.

Elle donne à toutes et tous la possibilité d'accéder à un média culturel souvent onéreux (l'objet jeu), offrant ainsi aux publics de tous milieux et de toutes catégories sociales les mêmes chances de s'épanouir par le jeu.

Equipement culturel et lieu de vie géré par des ludothécaires diplômés, la ludothèque est placée au cœur de nombreuses mises en relations possibles :

- relations entre l'objet jeu et les personnes,
- relations entre les personnes elles-mêmes,
- relations entre les ludothécaires et les autres professionnels,
- relations entre la ludothèque et les autres équipements du Territoire.

La ludothèque de Vienne a pour objectifs de développer une politique d'animation autour du jeu sur la ville de Vienne et à l'échelle du Territoire.

La ludothèque a pour mission de développer la pratique du jeu comme source de plaisir et de convivialité, mais aussi de se positionner comme lieu de ressources multiples dans le domaine du jeu, notamment par la formation.

Il est important de noter que l'équipe veille à proposer des espaces propices au développement du lien social pour les petits comme pour les grands.

C'est un lieu ouvert à toutes et tous, ouvert aux différences et qui valorise le partage et l'écoute.

A la ludothèque on joue ensemble, ce qui permet à des habitants de plusieurs générations et de cultures différentes de se rassembler autour d'un même jeu et de partager un moment de plaisir, de convivialité propice à l'échange.

Le jeu est le reflet des cultures ; sa pratique ainsi que les formes qu'il prend diffèrent d'un pays à l'autre. Il amène une forme d'ouverture sur le monde, favorise l'épanouissement créatif et développe la curiosité des publics.

2- Définition du jeu

La définition retenue par l'équipe de la ludothèque pour le jeu libre est celle de l'écrivain et sociologue Roger Caillois, dans son ouvrage « Les jeux et des hommes ».

Le jeu est avant tout une activité qui est :

- Libre : on joue par choix et par invitation, jamais par obligation ;
- Séparée : circonscrite dans les limites d'espace et de temps ;
- Incertaine : dont on ne connaît pas l'issue ;
- Improductive : qui ne produit rien, dont on attend rien ;
- Réglée : le jeu est soumis à des règles qui suspendent les lois ordinaires ;
- Fictive : en dehors de la réalité.

Et de cette définition découle une notion chère à la ludothèque : le plaisir de jouer librement, sans y être contraint.

3- Modalités de classification

L'équipe de la ludothèque a choisi de travailler avec la classification ESAR, qui offre une méthode d'analyse et de mémorisation des différentes formes de jeux dans l'ordre où elles sont acquises dans le développement de l'enfant.

Les catégories principales sont les suivantes :

E - Jeu d'exercice : utilisant des objets sensoriels ou moteurs pour obtenir un résultat ou effet immédiat,

S – Jeu symbolique : jeu de faire semblant en jouant un rôle, en créant des scènes imaginaires ou en s'inspirant d'un vécu et de la compréhension que l'on en a,

A – Jeu d'assemblage : jeu permettant d'assembler plusieurs éléments en vue de réaliser un nouvel ensemble,

R – Jeu de règles : il suppose l'acceptation de ces règles et l'obligation de s'y conformer.

Ce système de classification, qui demande une formation en interne collective et régulière, permet principalement de prodiguer des conseils avisés et de qualité aux usagers de la ludothèque.

Il est important de noter que la ludothèque porte une volonté de mixité, aussi bien dans la classification de ses jeux et jouets que dans les actions qu'elle coordonne.

Le besoin de jeu de l'enfant est spécifique à une tranche d'âge et non pas à un genre, et intervient directement dans son développement global (cognitif, moteur, affectif, social).

A la ludothèque, les propositions de thème sur les espaces jeux sont donc non genrées et proposent des objets ludiques sans stéréotypes « rose ou bleu ».

Cela ouvre la possibilité à toutes et tous d'expérimenter différents rôles, féminins ou masculins, qui correspondent au besoin d'imitation puis ouvrent sur l'imaginaire.

L'idée est de donner la possibilité aux garçons d'expérimenter des jeux d'imitation « ménage » et aux filles des jeux d'imitation « bricolage » pour que les enfants puissent, dès le plus jeune âge, se projeter dans n'importe quel métier ou rôle.

La ludothèque sélectionne aussi les jeux en prenant garde aux valeurs qu'ils véhiculent.

2 / FONCTIONNEMENT DE LA LUDOTHEQUE : Pôle ressource du jeu sur le Territoire

A la fois lieu d'accueil et lieu ressource, la ludothèque se trouve à la croisée de nombreux projets.

La ludothèque est reconnue comme un espace de proximité, propice à l'échange, à la conversation et au partage avec autrui.

La ludothèque est un espace où se tisse le lien social, c'est un lieu de vie multiculturel autour du jeu et avec le jeu.

Ce lieu ressource mène des actions autour du jeu en tant que pratique : l'acte de jouer, et en tant que patrimoine : les jeux et les jouets.

Semainier ludothèque de Vienne – période scolaire :

	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
MATIN	réunion équipe MJC	ouverture au public : jeu sur place + location assmat, familles	suivi administratif, réunions internes, comités techniques projet jeu, temps travail partenaires + rdv's, formation bénévoles, prépas formation, coordination ludomob	ouverture au public : jeu sur place + location assmat, familles	ouverture au public : : jeu sur place + location familles, adultes seuls, enfants 6-10 ans
	accueil des structures : jeu sur place ou abonnements				
	suivi administratif				
	PAUSE	PAUSE		PAUSE	PAUSE
APRES-MIDI	accueil des structures : jeu sur place ou abonnements	accueil des structures : jeu sur place ou abonnements		accueil des structures : jeu sur place ou abonnements	
	ouverture au public : jeu sur place + location familles, assmat, enfants 6-10 ans, adultes seuls	ouverture au public : jeu sur place + location familles, assmat, enfants 6-10 ans, adultes seuls		ouverture au public : jeu sur place + location familles, assmat, enfants 6-10 ans, adultes seuls	
SOIREE				Soirées-Jeux + 16 ans (veille de vacances scolaires)	

Semainier ludothèque de Vienne – petites vacances :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
MATIN	accueil des structures : jeu sur place petite- enfance	accueil des structures : jeu sur place petite-enfance	accueil des structures : jeu sur place petite- enfance	accueil des structures : jeu sur place petite- enfance	accueil des structures : jeu sur place petite- enfance
	ouverture au public : jeu sur place + location familles, assmat, enfants 6-10 ans, adultes seuls	ouverture au public : jeu sur place + location familles, assmat, enfants 6-10 ans, adultes seuls	ouverture au public : jeu sur place + location familles, assmat, enfants 6-10 ans, adultes seuls	ouverture au public : jeu sur place + location familles, assmat, enfants 6-10 ans, adultes seuls	ouverture au public : jeu sur place + location familles, assmat, enfants 6-10 ans, adultes seuls
	PAUSE	PAUSE	PAUSE	PAUSE	PAUSE
APRES-MIDI	accueil des structures : jeu sur place enfance / jeunesse	accueil des structures : jeu sur place enfance / jeunesse	accueil des structures : jeu sur place enfance / jeunesse	accueil des structures : jeu sur place enfance / jeunesse	accueil des structures : jeu sur place enfance / jeunesse
	ouverture au public : jeu	ouverture au public : jeu	ouverture au public :	ouverture au	ouverture au public : jeu

A noter qu'après les petites vacances scolaires, la ludothèque de Vienne ferme ses portes une semaine pour le jeu sur place aux particuliers.

Cette semaine permet aux ludothécaires de :

- mettre à jour les tâches administratives,
- poursuivre et évaluer des projets en cours,
- changer des espaces de jeux des ludothèques et ludomobiles,
- accueillir des structures collectives pour des abonnements spécifiques,
- découvrir les nouvelles sorties ludiques.

A partir du mois de juin, la ludothèque propose un format différent d'ouverture et d'animations.

Elle part « en goguette » avec un programme et des ouvertures spécifiques répondant plus à la période estivale.

Actions portées par la ludothèque :

A) Services aux particuliers

Les adhésions « familiales » ou « adultes » oscillent entre 300 et 330 chaque année, ce qui représente une moyenne de 1200 personnes.

Une adhésion regroupe les parents avec leurs enfants et les grands-parents, ou bien un assistant maternel et les enfants en garde ainsi que les siens, ou bien encore un adulte seul venant jouer pour lui-même.

1-Horaires d'ouverture au public

Mardi 15h30 à 18h.

Mercredi et Vendredi 9h30 à 12h30 et 15h30 à 18h.

Samedi 9h30 à 12h30

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi 10h30 à 12h30 et 15h30 à 18h

2- Jeu sur place pour les particuliers

Le jeu sur place est ouvert à tous : familles, grands-parents, enfants à partir de 8 ans, assistants maternels et adultes seuls.

La ludothèque est libre d'accès, aucune réservation n'est nécessaire.

Seule l'adhésion annuelle aux ludothèques du Territoire est demandée.

Elle est unique et permet de se rendre sur les 3 entités : à la ludothèque de Vienne, dans les communes accueillant les ludomobiles, et à la ludothèque de Pont-Evèque.

Le jeu sur place occupe une place prépondérante dans les activités de la structure.

La ludothèque de Vienne ouvre au public 16h30 par semaine du mardi au samedi matin en période scolaire.

Elle est ouverte 22h30 par semaine du lundi au vendredi durant les petites vacances scolaires.

Les ludothécaires mettent en place un cadre ludique en fonction du public accueilli et aménagent des espaces de jeux conçus spécialement pour répondre aux besoins et à la sécurité de chacun dans le jeu, par tranche d'âge.

Chaque espace correspond ainsi à une catégorie de jeux et jouets adaptés aux compétences de chacun en suivant la classification ESAR.

Ces espaces sont une invitation à jouer librement.

Ils sont modulables et peuvent évoluer en fonction des horaires et du public accueilli, comme par exemple les créneaux du mercredi matin et du vendredi matin, plus ciblés 0-6 ans non scolarisés.

Le lieu est aussi aménagé de manière à créer du lien entre les adhérents.

Par exemple, pour l'espace des plus petits, des canapés adaptés sont disposés pour que les adultes puissent s'installer confortablement auprès des bébés.

Cet aménagement favorise également les échanges entre les familles mais aussi entre les professionnels comme les assistants maternels.

Les parents sont invités à accompagner leurs enfants dans le jeu, à partager des moments de convivialité avec eux.

La ludothèque est un lieu leur permettant d'observer leur comportement dans un autre contexte que le cadre familial, scolaire ou sportif.

La ludothèque aide les enfants à grandir et les adultes à vivre des moments privilégiés avec eux.

La ludothèque permet ainsi de donner des habitudes de pratiques autour du jeu dès le plus jeune âge.

3- Cartes de location pour les particuliers

La ludothèque dispose de près de 3500 jeux et jouets, comprenant des jeux d'exercice, symboliques, d'assemblage et des jeux de règles.

Environ 800 jeux et jouets sont loués par les particuliers chaque année.

Grâce à la superficie de la nouvelle zone de location des « petits jeux » et largement visible depuis la zone de jeu sur place, le nombre de locations va certainement augmenter considérablement.

Les cartes de location sont très sollicitées par les familles, notamment pour les enfants.

Toutefois, il est à noter que la demande a nettement augmenté ces dernières années pour les jeux à destination d'un public adulte et jeune adulte.

Le jeu de société retrouve une place importante au sein des foyers et la ludothèque permet d'essayer les jeux avant de les acheter ou encore de jouer à un nombre de jeux plus important.

Ce service est disponible uniquement à la ludothèque de Vienne et se déroule pendant le temps d'ouverture de la ludothèque.

Il représente 16h30 hebdomadaire en période scolaire et 22h30 hebdomadaire pendant les petites vacances.

Les particuliers reçoivent les conseils des professionnels qui sont présents et attentifs à leurs besoins et à leurs demandes.

Les adhérents sont concertés et certains achats peuvent être faits en fonction des attentes de ces derniers.

Pour louer des jeux, il est nécessaire d'être adhérent à la ludothèque et de signer la convention de location.

Avec la carte de location, les particuliers peuvent emprunter et rapporter à leur domicile des petits jeux ou des jouets pour une durée limitée (3 semaines).

4- Location ponctuelle pour les particuliers

Les particuliers, à condition d'être à jour de leur adhésion, peuvent louer des jeux d'adresse en bois et/ou surdimensionnés et tout autre type d'espace de jeux pour une journée ou un week-end (mariage, fête de famille, anniversaire etc...)

Ils bénéficient des conseils avisés des ludothécaires pour les accompagner dans l'organisation.

Il est nécessaire de prendre un rendez-vous en dehors des ouvertures au public pour les départs et les retours des jeux en location ponctuelle.

Les conditions de location (modalités, tarification, sanctions en cas de perte de pièce ou d'endommagement) sont stipulées dans une convention de location signée par les adhérents.

B) Services aux structures collectives

Actuellement la ludothèque compte 72 structures adhérentes : 26 implantées à Vienne, 42 dans les autres communes de l'Agglo, 4 hors-Agglo dans des communes proches du bassin de vie Viennois.

1- Jeu sur place pour les structures collectives

L'accueil des structures pour jouer dans les locaux de la ludothèque représente en moyenne 200 heures par an.

Les structures telles que EAJE, les centres sociaux, les accueils de loisirs, les accueils jeunes, les structures d'accompagnement social ou d'accueil de public porteur de handicap et les structures pour personnes âgées, peuvent se rendre dans notre ludothèque pour du jeu sur place avec un groupe.

En fonction d'un planning de réservation établi en amont, le créneau est d'une heure maximum et la ludothèque leur est complètement dédiée.

La qualité d'accueil est primordiale.

Elle passe par la sécurité à la fois physique mais aussi affective des enfants, l'aménagement des espaces de jeux et leur remise en place régulière, la transmission de règles de jeux, l'écoute, les conseils dans le choix des jeux.

Ce service n'est pas payant (hormis pour les groupes d'adultes), seule une adhésion annuelle est demandée.

On compte à ce jour 18 structures pour le jeu sur place à la ludothèque centre-ville.

* La plupart des structures se rend dans nos locaux pour proposer une sortie et profiter des espaces de jeux installés par les ludothécaires.

Ainsi les enfants prennent du plaisir à jouer, partagent un moment convivial et découvrent des jeux qu'ils ne connaissent pas.

Les accueils se font sur rendez-vous, pendant les petites vacances scolaires et/ou le mercredi après-midi.

Les structures concernées sont :

- pour les 3-6 ans, les sites de la Ville de Vienne (anciens CAPE) : Estressin, les Hauts de Vienne,
- pour les 6-10 ans, les centres de loisirs associatifs ou communaux et les centres sociaux : Les Petits Futés, Gémens ville de Vienne, centre social de l'Isle, centre social Vallée de Gère, centre social Estressin,
- pour les 11-14 ans, les centres sociaux et les secteurs passerelle : centre social Isle, centre social Estressin, Anim'jeunes.

* D'autres structures ont spécifiquement travaillé un projet avec la ludothèque et se rendent sur place dans le cadre de ce projet.

Le rythme moyen est une séance d'une heure tous les mois, durant la semaine et en dehors des vacances scolaires de préférence. Les structures concernées sont :

- SESSAD des 7 collines (gestionnaire APAJH 38)

Les SESSAD sont, dans le secteur médico-éducatif, la structure privilégiée de l'aide à l'intégration scolaire.

Un projet est en cours d'élaboration avec des éducatrices qui souhaitent se rendre à la ludothèque pendant les horaires d'ouverture au public, accompagnées d'un ou deux enfants.

L'objectif étant de les guider dans leur recherche de jeux comme outil leur permettant de travailler sur la confiance en soi et la valorisation du public accueilli au SESSAD.

- CAMSP (gestionnaire APAJH 38)

Le projet mis en place avec les professionnelles du Centre d'Action Médico Sociale Précoce « la petite cabane » consiste à accueillir les enfants pendant les horaires d'ouverture au public et non plus pendant des créneaux spécifiques.

L'objectif est de permettre aux enfants d'évoluer dans un contexte différent du CAMSP, avec d'autres espaces et surtout avec d'autres acteurs.

- IME La Bâtie Eveil (gestionnaire AFIPAIM)

L'Institut Médico Educatif de Vienne se rend à la ludothèque sur des créneaux spécifiques, en dehors des ouvertures public, pour du jeu sur place.

Les objectifs sont en train d'être retravaillés avec les professionnels.

- La Courte Echelle (gestionnaire Œuvres de Saint Joseph - OSJ)

Il s'agit d'une Maison d'Enfants à Caractère Social. Cet établissement médico-social est spécialisé dans l'accueil temporaire de mineurs en difficulté.

Il a été défini d'accueillir ces enfants sur des temps d'ouverture au public et non plus sur des créneaux spécifiques. Le lien avec l'extérieur étant primordial pour eux.

Ce fonctionnement est très apprécié par l'équipe éducative, qui trouve bénéfique de venir dans un lieu « ouvert » et côtoyer d'autres enfants, des familles, des assistantes maternelles.

2- Abonnements Annuels pour les structures collectives

Le service d'abonnements pour les structures représente en moyenne 400 heures par an.

Actuellement 22 structures avec un abonnement à l'année.

Une offre de location riche et diversifiée est proposée aux structures qui souhaitent travailler avec l'outil-jeu, et qui souhaitent renouveler leurs stocks à moindre coût tout en proposant de la qualité.

Notre équipe de ludothécaires offre différentes formes d'abonnements valables 1 an, avec des changements de jeux ou d'espaces de jeux tous les 2 mois.

Un suivi personnalisé et des conseils de professionnels sont assurés à chaque rencontre, qui ont lieu sur rendez-vous uniquement.

Un tarif préférentiel est accordé aux structures de l'Agglo. Les quelques établissements Hors Agglo ont des prix majorés de 30%.

Ce service est plébiscité par les structures, qui sont de plus en plus nombreuses à solliciter l'expertise des professionnels de la ludothèque.

La qualité des actions liées au service d'abonnement sont nombreuses :

- en amont, recherche et choix de jeux et/ou d'espaces de jeux de qualité et adaptés aux spécificités du public de chaque structure,
- accueil personnalisé et proche d'une formation à chaque rendez-vous : l'abonnement est un temps privilégié avec les représentants des structures : début de parties, explications détaillées, conseils pour la mise en place des jeux au sein de chaque structure, écoute et échanges autour de leurs pratiques.

La ludothèque de Vienne se démarque par cette spécificité qui lui est propre,

- pour chaque retour de location, les inventaires sont vérifiés, les jeux nettoyés et remis en rayon.

3- Locations ponctuelles des structures collectives

Le service de locations ponctuelles représente environ 100 heures par an. Généralement la ludothèque compte un peu plus de 40 locations effectuées par des structures.

La ludothèque de Vienne est devenue au fil des années un lieu repéré et un lieu ressource pour l'organisation d'évènements de type fête des écoles, fêtes de quartier, arbres de Noël, fêtes des communes etc...

Les retours des structures sont toujours très positifs. En effet elles apprécient les conseils et les propositions ludiques qui leur sont faits, elles apprécient la disponibilité des ludothécaires et leur écoute.

C) Ludomobiles : un service de proximité pour tous

Les ludomobiles sont des ludothèques itinérantes qui se déplacent dans les différentes communes du Territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

Grâce à la décentralisation, les ludomobiles permettent la continuité des objectifs et des actions de la ludothèque qui sont inscrits au projet jeu.

Les ludomobiles fonctionnent avec une convention signée entre les communes accueillantes et la MJC de Vienne ainsi qu'une fiche technique visée par les 2 parties.

Un planning annuel d'itinérance est validé par les communes à la fin de chaque saison.

Le passage des ludomobiles dans les communes exige l'implication forte des mairies et de leurs référents « jeu ».

Ainsi un collectif de bénévoles doit être constitué pour permettre le bon fonctionnement de la ludothèque itinérante.

Chaque ludomobile s'installe dans une salle mise à sa disposition par la commune accueillante et propose ainsi une véritable ludothèque aux différents publics, le temps d'une journée ou d'une soirée.

* Différentes formules de ludomobile s'offrent aux communes accueillantes :

- soit en journée complète de 10h à 18h,
- soit en veillée-jeux de 17h30 à 20h30.

*Le rythme des passages est variable en fonction de la formule choisie :

- soit 7 journées par an,
- soit 6 journées et 1 veillée-jeux,
- soit 4 veillées-jeux.

Actuellement les ludomobiles se déplacent dans 15 communes de Vienne Condrieu Agglomération : Ampuis, Chasse-sur-Rhône, Chonas l'Amballan, Chuzelles, Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Les Côtes d'Arey, Luzinay, Moidieu-Détourbe, Reventin-Vaugris, St Sorlin-de-Vienne, Septème, Seyssuel, Villette-de-Vienne.

Cela représente un total de 93 dates pour la saison 2021-2022.

Les jeux et jouets qui sont installés proviennent tous du stock commun des ludothèques du Territoire et ils font l'objet d'une rotation régulière avec les autres ludothèques.

Les conditions d'accès sont simples : il suffit d'être à jour de la cotisation commune à l'ensemble des ludothèques du projet jeu du Territoire. Elle peut se prendre directement sur les ludomobiles.

L'accès est ouvert à tous les publics, quel que soit le créneau horaire : familles, adultes seniors venant pour eux-mêmes, assistants maternels, crèches et micro-crèches, écoles, garderies périscolaires.

Ce fonctionnement permet aux différents publics de se croiser sur ce même lieu de proximité, ce qui favorise les liens et les échanges intergénérationnels.

Les ludomobiles tournent le lundi, le mardi et le vendredi, ce qui apporte une complémentarité de l'offre de jeu sur le Territoire, qui s'étend ainsi du lundi au samedi matin.

Il n'y a pas de passage pendant les vacances scolaires, les animations se faisant uniquement au sein de la ludothèque fixe de Vienne et celle de Pont-Evêque à cette période.

De même les particuliers et les structures collectives des communes desservies par les ludomobiles sont invités à découvrir la ludothèque de Vienne et ses services spécifiques tels que les locations et les abonnements.

Semainier ludomobile – sauf vacances scolaires :

	lundi	mardi	vendredi
MATIN	accueil des structures : jeu sur place petite-enfance + classes maternelles	accueil des structures : jeu sur place petite-enfance + classes maternelles	accueil des structures : jeu sur place petite-enfance + classes maternelles
	ouverture au public : jeu sur place familles, assmat, adultes seuls	ouverture au public : jeu sur place familles, assmat, adultes seuls	ouverture au public : jeu sur place familles, assmat, adultes seuls
	PAUSE	PAUSE	PAUSE
APRES-MIDI	accueil des structures : jeu sur place école + périsco	accueil des structures : jeu sur place école + périsco	accueil des structures : jeu sur place école + périsco
	ouverture au public : jeu	ouverture au public : jeu	ouverture au public : jeu
DEBUT DE SOIREE		Veillées-jeux + 6 ans	Veillée-jeux + 6 ans

D) La ludothèque : un partenaire privilégié pour tous

1- Petite-Enfance

La ludothèque est historiquement très liée au public de la petite enfance par son implantation, jusqu'à présent, au sein du Pôle Petite Enfance de la Clé des Champs.

Ainsi donc la ludothèque de Vienne a bénéficié depuis 2006, d'une collaboration directe avec la petite enfance, apportant ainsi une véritable complémentarité sur les approches du jeu et le développement du jeune enfant.

La ludothèque participe à la socialisation du jeune enfant et permet au jeune public d'expérimenter à son rythme, de se familiariser avec les règles du vivre ensemble.

Cela concerne autant les enfants accueillis par un tiers en mode d'accueil individuel ou collectif, que les enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

La collaboration avec les acteurs du Pôle Petite Enfance (Protection Maternelle Infantile, CAMSP, Relais Clé des Champs, Multi-accueil Clé des Champs) va se poursuivre et évoluer sous d'autres formes dans les nouveaux locaux.

De plus un état des lieux sera mené par la ludothèque dans son périmètre géographique auprès des structures petite-enfance proches.

A partir de Septembre 2022 et en fonction des attentes et des objectifs de chaque structure petite enfance, des projets pourront être menés sous différentes formes :

- accueil en jeu sur place sur des thématiques spécifiques,
- échanges inter-structures menés par la ludothèque,
- formation des assistants maternels ou des professionnels de crèches...

2- Enfance / Jeunesse

La ludothèque est un lieu ouvert sur son territoire.

A travers toutes les actions menées depuis de longues dates, la ludothèque de Vienne a tissé un réseau important de partenaires locaux. Elle va continuer d'entretenir et de développer ce réseau grâce au nouveau lieu.

La ludothèque travaille avec des structures collectives accueillant le public 6-14 ans telles que les centres sociaux ou les secteurs jeunes de l'Agglo et des Mairies.

Depuis de nombreuses années la ludothèque collabore avec les centres sociaux :

- sur l'organisation d'animations spécifiques estivales hors-les-murs dans les quartiers de l'Isle, Vallée de Gère, Malissol et Estressin,
- sur le lien privilégié avec les animateurs des centres sociaux grâce au service abonnement et location.

Dans un avenir proche nous projetons de développer le partenariat avec ces structures par le biais de :

- formations destinées aux équipes d'animation,
- points relais dans certains quartiers de la ville de Vienne.

3- Adultes

Le public adulte est présent à la ludothèque pour du jeu sur place seul ou en famille, mais aussi pour de la location.

Des projets de partenariats sont en cours d'élaboration :

- CCAS de Vienne : sensibilisation/formation sur le jeu auprès des professionnels des Carroussels, de l'Arche du 27, des Foyers de Jeunes Travailleurs et projet d'organisation d'animations spécifiques
- FM2J de Lyon : centre de formation autour du jeu et du jouet qui forme des futurs ludothécaires et animateurs jeu. La ludothèque sera une structure accueillante pour la découverte des lieux par des stagiaires FM2J tout au long de l'année.

4- Secteur marchand local

La ludothèque travaille en étroite collaboration depuis de nombreuses années avec les 2 boutiques de jeux de Vienne : Poisson d'Avril et La Règle du Jeu.

Les professionnels de ces boutiques apportent leur avis critique sur les nouveautés et nous apportent des conseils avisés sur notre politique d'achat.

E) Tarification

Les adhésions sont valables pour les 3 structures de Vienne Condrieu Agglo (ludothèque Clé des Champs, Ludomobile et Ludothèque de Pont-Evêque).

* Adhésion annuelle à la MJC :

18€ pour les familles et les assistants maternels

13€ complément adhésion ludothèque de Pont-Evêque

12€ pour un adulte seul

30€ pour les structures collectives (gratuité pour EAJE et RAM Vienne Condrieu Agglomération et SITES Ville de Vienne)

40€ pour les structures collectives hors Agglomération

* Jeu sur place :

Gratuit pour les particuliers,

Gratuit pour les structures collectives de l'Agglomération avec mineurs,

Payant pour les structures collectives avec adultes (voir grille tarifs).

* Formation (sur devis personnalisé),

* Abonnements, locations ponctuelles, cartes de locations standards : voir grille tarifs ci-après.

Une majoration de 30% est appliquée aux structures et aux particuliers en dehors de Vienne Condrieu Agglomération.

**Grille tarifaire pour les abonnements annuels et les locations ponctuelles :
secteur Vienne Condrieu Agglomération**

ADHESION MJC VIENNE	30 €	Valable 1 an, date à date
NOS ABONNEMENTS ANNUELS de date à date	Rotation <u>tous les 2 mois</u> SUR RENDEZ-VOUS	
1 ESPACE AU CHOIX (construction, figurines, motricité, jeux d'eau)	240 €	
10 JEUX + 1 ESPACE CONSTRUCTION	360 €	
1 GRAND JEU (adresse ou surdimensionné)	110 €	
4 JEUX ou JOUETS	80 €	
8 JEUX ou JOUETS	160 €	
10 JEUX ou JOUETS	200 €	
OFFRES SPECIALES VACANCES SCOLAIRES	NOUS CONSULTER	
NOS LOCATIONS PONCTUELLES	forfait 1 à 3 jours	forfait 1 semaine
1 GRAND JEU EN BOIS	10 €	20 €
1 JEU SURDIMENSIONNE	8 €	16 €
1 ESPACE CONSTRUCTION	14 €	28 €
1 ESPACE IMITATION	30 €	60 €
1 ESPACE FIGURINES	16 €	32 €
1 ESPACE MOTRICITE	22 €	44 €
1 ESPACE EVEIL	16 €	32 €
1 ESPACE EVEIL SENSORIEL	30 €	60 €
1 ESPACE JEUX D'EAU (2 tables + aquaplay)	20 €	40 €
CARTE FORFAITAIRE 10 JEUX ou JOUETS	35 €	Durée du prêt : <u>3 sem par jeu</u>
JEUX DE SOCIETE A L'UNITE	2 €	forfait 1 à 3 jours
SEANCE JEU SUR PLACE / Enfants -18 ans	GRATUIT	Temps de jeu 1 heure SUR RENDEZ-VOUS
SEANCE JEU SUR PLACE / Adultes	2€ par pers	
Et aussi des offres de location adaptées à vos besoins et à votre budget	NOUS CONSULTER	

F) Pôle de formation : valoriser la culture ludique

Notre volonté est d'amener les professionnels, les bénévoles ou les responsables d'associations à devenir les promoteurs du jeu dans leur domaine d'intervention et de créer ainsi une unité autour du jeu, de sa promotion et de son utilisation sur l'ensemble de l'Agglomération.

Nous souhaitons notamment asseoir le rôle et la mission de lieu ressource de la ludothèque auprès des structures professionnelles du Territoire en passant par de la formation.

1- Les ludothécaires au service des professionnels

Dans un premier temps notre pôle de formation s'articulera autour de 2 axes : les formations à la carte et l'organisation de rencontres inter-structures.

L'expertise acquise par les ludothécaires permet de valoriser la culture ludique et d'accompagner les professionnels pour l'intégration du jeu dans leurs différents projets.

➤ Formations à la carte avec suivi

Nous organisons des formations sur différentes thématiques en fonction des demandes des structures.

Nous adaptons nos contenus et la durée de nos modules en fonction des attentes et des besoins.

Nous nous engageons, et c'est notre petit plus, à revenir voir les professionnel(les) après coup pour évaluer ensemble les effets de la formation dans leur quotidien.

Trois thématiques sont proposées :

- Organiser et animer le jeu avec le public : organisation du jeu libre dans les structures, aménagement des espaces de jeu, place de l'adulte dans le jeu de l'enfant, choix des jeux en fonction des publics, transmission de la règle du jeu,
- Accompagner les projets : création de jeux, fabrication de jeux, jeu et itinérance,
- Accompagner l'organisation d'évènements ludiques : fêtes du jeu, soirée jeux, séminaires, anniversaires, mariages...

➤ Organisation de sessions de rencontre inter-structures

(garderie périscolaire, médiathèque, accueil de loisirs, crèche, relais...)

Nous organisons des journées ou des demi-journées pour les équipes d'un même type de structures autour de l'utilisation du jeu dans leurs pratiques professionnelles.

Le postulat de départ est de se dire que les compétences des équipes sont différentes, que l'organisation des structures est différente et que chacun peut amener quelque chose à son homologue.

Nous coordonnons et animons ces échanges et nous proposons des outils et des clés pour faciliter les conditions du bien jouer dans les structures.

Les objectifs de ces sessions de partage de pratique sont d'accompagner les équipes de professionnels dans la gestion de l'activité jeu avec leur public et de valoriser les expériences de terrain des équipes.

2- Formation des bénévoles, services civiques et stagiaires

La présence des bénévoles est un appui indispensable pour le bon fonctionnement de la ludothèque et des ludomobiles ainsi que pour le bon déroulement des événements.

Une formation continue leur est assurée tout au long de l'année afin de les sensibiliser sur le cadre ludique et plusieurs sessions de découverte de jeux sont proposées sur des temps spécifiques en dehors des jours d'accueil.

Les missions des volontaires en service civique sont complémentaires de l'action des salariés, stagiaires et bénévoles, cette mission permet de vivre une expérience de mixité sociale, un accompagnement tout au long de la mission est établi en début d'engagement, le volontaire est amené à suivre les formations dédiées aux bénévoles, aux stagiaires BAFA ...

Nous accueillons tout au long de l'année des futures ludothécaires en formation du jeu et du jouet, dont les objectifs sont : découvrir le fonctionnement de l'institution, s'adapter aux différents publics lors des temps d'accueil ou d'animation, réaliser des tâches concrètes en accord avec le responsable de stage.

3- Développement du réseau

Grâce à son expertise, la ludothèque est le référent du jeu sur le Territoire.

A travers l'ensemble de ses structures et de ses actions, la ludothèque est repérée comme spécialiste du jeu auprès des mairies, des centres sociaux, des associations et des structures privées ou institutionnelles.

La ludothèque s'inscrit déjà dans le paysage ludique au niveau local. A moyen terme, le développement se poursuivra au niveau départemental et dans un délai plus lointain, au niveau régional.

Il faut pour cela que la ludothèque concrétise les objectifs suivants :

- *Coordonner* des conférences, des show rooms à thème, des achats groupés,
- *Maintenir le lien avec l'ALF* (Association des Ludothèques Françaises), qui a pour objet de fédérer, représenter et accompagner les ludothèques et les structures ludiques françaises qui partagent son projet politique et les façons de faire autour du jeu qui y sont décrites,
- *Participer aux rencontres départementales et régionales* organisées par les différents réseaux ludiques en place,
- *Permettre aux ludothécaires de se former* et de se confronter à d'autres acteurs ludiques,
- *Intégrer de nouveau le réseau des formateurs BAFA*

G) Evènementiel

La Ludothèque se trouve au cœur de Vienne, qui est une ville dotée d'un patrimoine architectural, historique et culturel riche et diversifié. Ce potentiel est inspirant pour la ludothèque.

De plus la notoriété et la qualité d'événements tels que Jazz à Vienne nous motivent pour proposer des évènements de qualité.

1- Animations ludiques

Objectifs visés :

- Proposer des animations dans un contexte différent du cadre habituel des ludothèques.
- Diversifier le public touché et se faire connaître auprès d'un plus grand nombre.

Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour participer à ces animations, qui sont gratuites et ouvertes à tous.

- Soirées jeux régulières réservées aux plus de 16 ans et tout au long de l'année,
- Matinées jeux (jardin de ville), Picnic-jeux (communes), After-sieste jeux (centres sociaux) : à destination des familles, dans les communes du Territoire, dans les quartiers ou les jardins de ville,
- Animation spécifique Jazz for Kids dans le cadre de Jazz à Vienne : à destination des familles,
- Animations en fonction des fêtes du calendrier : Halloween, Mardi Gras...
- Animation jeux sur salon Sang d'Encre,
- Actions diverses en fonction des événements tels que « Semaine Nationale de la Petite Enfance », « La Grande Lessive »...

2- Evènements ludiques

Objectifs visés :

- Apporter une valeur ajoutée aux actions menées tout au long de l'année par les ludothécaires (accueil, animations, conseils, formations),
- Diversifier le public touché et se faire connaître auprès d'un plus grand nombre,
- Mettre en valeur le travail effectué avec nos partenaires (associations autour du jeu, boutiques...) et aussi avec nos bénévoles.

- Caravan'Jeux : évènement en cours d'évolution.

Cette manifestation d'agglomération est portée à la fois par Vienne Condrieu Agglomération, la MJC de Vienne et la Ludothèque de Pont-Evêque.

Il s'agit d'un évènement considéré comme une grande fête du jeu itinérante, libre d'accès et gratuit pour tous les habitants, les structures collectives et les écoles de Vienne Condrieu Agglomération et parfois au-delà.

- THOG (The House Of Games) : Après-midi et nuit du jeu à la MJC de Vienne ouvert aux + 8 ans et aux adultes, avec une proposition large de jeux mis en place par les associations ludiques partenaires de la ludothèque (Collectif ludique, Gallo Rollistes, Mootland Clan, Club Numérik du Lycée Elsa Fitzgerald etc...) et les boutiques de jeux Viennois (Poisson d'Avril, la Règle du Jeu).

- Fête du jeu à Vienne : évènement à retravailler

- Caravan'Jazz : évènement en cours d'évolution avec l'intégration de la ludothèque.

Scènes musicales itinérantes sur 2 semaines, évènement porté par la MJC, en collaboration avec Jazz à Vienne.

3 / AXES DE DEVELOPPEMENT GRÂCE AU NOUVEL EQUIPEMENT

A) Création d'un espace numérique

Grâce au nouvel équipement, les professionnels de la ludothèque vont pouvoir élargir leurs propositions ludiques et ainsi être en capacité de suivre les tendances actuelles.

Ces dernières années nous sommes conscients que les jeux vidéo occupent une place importante dans les foyers et dans le monde ludique.

C'est pourquoi nous pensons que ce média a toute sa place dans notre ludothèque.

De plus cela permettrait de rester en lien avec les pré-ados/ados qui ont tendance à désertier les ludothèques.

Avec l'aide d'un service civique, nous souhaitons mettre en place un plan d'action visant à créer un espace numérique :

- formation d'un service civique qui viendra en appui sur la mise en place de ce projet,
- état des lieux au niveau local et national, dans les autres ludothèques, autour de la pratique des jeux vidéo et leur utilisation,
- état des lieux au niveau du Territoire de Vienne Condrieu Agglomération sur l'offre numérique actuelle dans les différentes structures,
- partenariat avec la médiathèque le Trente,
- évaluation des besoins et des coûts,
- mise en place du cadre ludique lié à la pratique du média jeu vidéo,
- prévention autour des problématiques potentiellement liées aux jeux vidéo : temps de jeu, jeu et sommeil, comportements toxiques dans le jeu.

B) Transmission culturelle

La ludothèque étant un équipement social, culturel et d'éducation populaire, le jeu est un moyen d'ouverture sur le monde.

La diversité des médias jeux et des univers ludiques proposés en ludothèque permet l'exploration de champs culturels variés.

Ainsi la ludothèque va s'intégrer dans un circuit culturel lui permettant d'être reconnue comme lieu de vie, lieu de curiosité et lieu aux multiples possibilités.

Au sein de notre nouvel équipement, un mur spécifique a été pensé pour accueillir différents types d'expositions.

Ainsi les usagers de la ludothèque auront une porte d'accès supplémentaire à la culture, et ce, dès le plus jeune âge.

Et pour les non usagers de la ludothèque, cela permettra de découvrir notre lieu et de devenir peut-être de nouveaux adhérents.

Un calendrier culturel à la saison sera mis en place et élaboré avec un collectif de bénévoles. Pour cela des partenariats et des expositions sont à imaginer :

- autour de la transversalité MJC / Ludothèque : pour développer les expositions des artistes locaux et les rencontres culturelles,

- autour d'un abonnement dans une Arthothèque : la ludothèque comme ouverture culturelle et artistique,

- autour du développement durable : lien avec la boutique de jeux « Le temps des retrouvailles » pour nous mettre en lien avec des artistes qui recyclent des objets ludiques pour en faire des objets de décoration, des bijoux, des tableaux etc...

- autour des jeux du monde : lien interculturel avec les associations ethniques locales et leurs manifestations (arméniens, turcs ...). Propositions de jeux hors-les-murs sur le parvis de la ludothèque ou dans les parcs ;

- autour des grands événements de Vienne et du Département : Jazz à Vienne, Les Médiévales, Sang d'Encre, Biennale Design à St Etienne, Biennale de la Danse à Lyon,

- autour des musées de Vienne et alentours : La Halle des bouchers, Musée de l'Industrie textile, Musée Gallo-Romain,

- autour des collèges et lycées : la ludothèque comme lieu pour s'exprimer et comme tremplin des jeunes artistes locaux 11-25 ans en partenariat avec les foyers et les CDI.